

DU MÊME AUTEUR

---

LE CINQUIÈME LIVRE DE RABELAIS. Son authenticité et ses éléments constitutifs (*sous presse*).

L'HISTOIRE NATURELLE ET LES BRANCHES CONNEXES DANS L'ŒUVRE DE RABELAIS, Paris, 1920, in-8° de 450 pages, à tirage limité (*chez l'auteur, Paris, 38, rue Boulard*).

ŒUVRES COMPLÈTES DE FRANÇOIS RABELAIS, Edition critique publiée sous la direction d'Abel Lefranc, in-4°, Paris, 1912 et suiv. (*commentaire philologique des livres I et II*).

LE LANGAGE PARISIEN AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE. Facteurs sociaux, Contingents linguistiques, Faits sémantiques, Influences littéraires, Paris, 1920, in-8° raisin de 608 pages.

Ouvrage couronné par l'Institut (Prix de linguistique VOLNEY).

LA LANGUE DE RABELAIS :

Tome I. — CIVILISATION DE LA RENAISSANCE, Paris, 1922, in-8° raisin de 520 pages.

Tome II. — LANGUE ET VOCABULAIRE, Paris, 1923, in-8° raisin de 580 pages.

EN PRÉPARATION :

RABELAIS A TRAVERS LES AGES :

I. — SES INTERPRÈTES : Commentateurs, Traducteurs, Lexicographes, Biographes et Critiques.

II. — SES LECTEURS ET IMITATEURS : Conteurs et Essayistes, Écrivains facétieux et Satiriques, Poètes et Dramaturges, Historiens et Moralistes, Polémistes et Pamphlétaires, Libertins et Érudits, Epistoliers et Divers.

III. — UN IMITATEUR RABELAISIEU : Marnix de Sainte-Aldegonde et son *Tableau des différends de la Religion* (1598).

---

# LA LANGUE DE RABELAIS

PAR

L. SAINÉAN

ANCIEN PROFESSEUR DE L'UNIVERSITÉ  
VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

TOME DEUXIÈME

LANGUE ET VOCABULAIRE



PARIS

E. DE BOCCARD, ÉDITEUR

Anciennes Maisons Thorin et Fontemoing

1, RUE DE MÉDICIS, 1

1923  
1/2

Certes, le fait de prendre quelques leçons d'une langue si difficile, et cela à une époque où manquaient encore les ressources d'enseignement indispensables, ne peut avoir une grande portée. Il est curieux en tout cas de constater que l'arabe est absent de l'étalage polyglotte de Panurge, et que l'œuvre rabelaisienne ne fournit aucun indice d'une connaissance directe de cette langue. Non qu'il n'y ait des termes arabes dans le roman, mais ils sont antérieurs ou dérivent de sources secondaires et parfois tertiaires. C'est le cas des termes scientifiques — médecine, pharmacie, astronomie, alchimie — qui étaient déjà devenus l'apanage de la culture européenne et que les spécialistes s'assimilaient dans les ouvrages bas-latins de l'époque.

MÉDECINE. — « Puis soigneusement revisite les livres des medecins grecs, arabes et latins... », lit-on dans la célèbre lettre de Gargantua à son fils Pantragruel. Les traités médicaux arabes étaient déjà traduits en bas-latin, et c'est à ces versions que pense renvoyer Rabelais. En premier lieu, à l'encyclopédie médicale d'Avicenne, à son *Canon*, dont la version latine par Gérard de Crémone parut à Venise en 1494, puis revue et corrigée par André de Bellune en 1527.

C'est de cette source que dérivent les termes arabes d'anatomie, nombreux dans le roman :

*Alkatîn*, vertèbre lombaire (l. III, ch. xx) : « ... et l'ont au-dessus des fesses au lieu que les Arabes appellent *alkatîn* », et plus loin (l. IV, ch. xxxi) : « L'*alkatîn*, comme un billart ».

*Mirach*, abdomen, et *siphac*, péritoine, dans la description anatomique de Carême-prenant (l. IV, ch. xxx et xxxi).

Ces termes et quelques autres sont restés confinés dans l'œuvre de Rabelais (1). Deux d'entre eux cependant ont survécu et ils méritent de nous arrêter. Ce sont :

*Nucque*, avec le sens primordial de moelle épinière qu'il a encore dans Paré (t. III, p. 6) : « La *nucque*, ou medulle spinale ». Chez Rabelais, on lit deux fois le mot avec ce sens spécial : « ... froissé teste, *nucque*, dours, poitrine, bras » (l. II, ch. xxi) et « la *nucque* comme un fallot » (l. IV, ch. xxx), ce qui répond au *Canon* (fol. 12) : « *Nucha* est pars cerebri... *Nuchæ* initium oportuit esse grossius et majus sicut principium fluminis... Spondilio est os in cujus medio est foramen

(1) Voy. notre *Hist. nat. Rab.*, p. 347 à 352.

per quod *nucha* transit ». Et Laurent Joubert remarque dans son *Interpretation* (1584) : « *Nucque* est mot Arabic, signifiant la mouëlle de l'espine, qui du cerveau descend par dedans les vertebres ».

Le sens restreint moderne se lit pour la première fois dans Charles Estienne (1546, p. 163) : « Ce qui se voit au derriere de la teste, depuis la partie occipitale jusques aux espauls, a esté appellé des Latins *cervice*, et des nostres la *nuque*, ou chesnon du col (1) ».

*Rasette*, rasette, os du poignet (l. IV, ch. xxxi), qu'on lit à plusieurs reprises dans le *Canon* sous la forme *raseta*. Chez Mondeville (1314), le terme a gardé ce sens encore usuel en chiromancie (§ 271) : « La jointure ou la *rachète* de la main ». C'est le même mot que *raquette*, palette pour jouer à la paume (par l'intermédiaire de l'it. *racchetta*), vocable qui remonte au dernier quart du xv<sup>e</sup> siècle (l. I, ch. LVIII) : « Les chordes des *raquettes*... ». Guillaume Coquillart, parlant des souliers « bequez », alors à la mode, les décrit ainsi (t. I, p. 68) :

Rondes par devant comme un œuf,  
Se semblent *raquettes* cousues  
Pour frapper son esteuf.

PHARMACIE. — Le *Canon* d'Avicenne embrasse à la fois l'anatomie et la chirurgie, la pathologie et la matière médicale. Nombre de termes de la pharmacopée en dérivent : *alkermes* (l. III, ch. XVIII), *baurach*, borax (l. II, ch. xxxiii), etc. Nous les avons étudiés ailleurs (2).

Quelques autres : eau de *naphe* (l. I, ch. LV), *been* (l. III, ch. L : « Myrobalans que les Arabes appellent *been* »), *fistique*, pistache (l. IV, ch. LX), etc., remontent, pour la plupart, aux anciennes pharmacopées, comme l'*Antidotaire Nicolas* du XIII<sup>e</sup> siècle.

HISTOIRE NATURELLE. — Nombre de reptiles de la liste d'Eusthènes (l. IV, ch. LX) sont extraits du *Canon*. Ce sont là autant de *curiosa* zoologiques du Moyen Age que nous avons relevés ailleurs (3).

(1) *Nucque* est un mot d'origine savante, introduit en France par les medecins. Il a passé en Italie sous la forme *gnucca* (simple transcription du français *nuque*) et sous celle de *nuca* « nuque », en Espagne. Le vocable manque naturellement aux Ladins et aux Roumains, peuples à la fois illettrés et sans contact direct ou indirect avec les Arabes.

(2) Voy. notre *Hist. nat. Rab.*, p. 168 à 172.

(3) *Ibidem*, p. 173 à 181.

## CHAPITRE PREMIER

## GREC

L'enthousiasme suscité par la révélation du grec en Italie et en France n'a jamais trouvé une expression plus éloquente que dans la lettre adressée par Gargantua à Pantagruel (l. II, ch. VIII) : « Maintenant toutes disciplines sont restituées, les langues instaurées, *Grecque sans laquelle c'est honte que une personne se die sçavant* ».

Ainsi pensaient tous les humanistes, Erasme, Budé, Rabelais.

« Tant y a, poursuit Gargantua, que en l'age où je suis j'ay esté contrainct de apprendre les lettres grecques, lesquelles je n'avoys contenné comme Caton, mais je n'avoys eu loysir de comprendre en mon jeune age. Et volontiers me delecte à lire les *Moraulx* de Plutarque, les beaulx *Dialogues* de Platon, les *Monumens* de Pausanias, et *Antiquitez* de Atheneus ».

Ce sont là les écrivains préférés de Rabelais, Plutarque notamment, un de ses auteurs de chevet.

Et finalement : « J'entens et-veux que tu aprennés les langues parfaitement. Premierement la Grecque, comme le veult Quintilian. Secondement la Latine, et que tu formes tøn stille quant à la Grecque, à l'imitation de Platon : quant à la Latine, à Ciceron ».

Rabelais apprit le grec, probablement en autodidacte, pendant ses années de moine à Fontenay (1509-1524), l'enseignement public de cette langue n'ayant effectivement commencé qu'en 1530, avec l'institution des lecteurs royaux au Collège de France, fondé par Budé sous le nom de Collège des Trois-Langues. Mais il était en relation avec les premiers promoteurs de l'hellénisme en France, Jean-André Lascaris et Guillaume Budé.

Le premier (mort en 1555), qui enseigna le grec à Paris où il devint le maître de Budé, est deux fois mentionné dans le roman. A propos de « l'anticque jeu des tales, ainsi qu'en a escript Leonicus, et comme y joue nostre bon amy Lascaris »

(l. I, ch. xxiv). Et à l'occasion des « sages-fols » qui ont écrit sur l'entéléchie d'Aristote (l. V, ch. xix) : « Theodorus Gaza et Argyropole, et Bessarion et Politian, et Budé et Lascaris... ».

Quant à Budé, on possède plusieurs lettres adressées par lui à Rabelais, où, au milieu d'amples développements oratoires, il le félicite de son habileté en grec et en latin.

Le fruit de ces études fut une traduction française du I<sup>er</sup> livre d'Hérodote, que Tiraqueau cite avec éloge, en qualifiant le traducteur d'homme savant en grec et en latin et en toute science (*utriusque linguæ omnifariaeque doctrinae peritissimus*). Un autre de ses amis, le rhétoricien poitevin Jean Bouchet, l'appelle à son tour « homme de grans lettres grecques et latines ».

Rabelais possédait en effet une connaissance solide du grec à l'époque même de son introduction en France. C'est sur le texte authentique grec (et non, selon l'usage, sur une version latine) qu'il commentait, en 1537 à Montpellier, les *Pronostics* d'Hippocrate. Il lisait dans les originaux les monuments de cette littérature, dont il goûtait médiocrement les poètes (Homère, Pindare, Eschyle), ses préférences allant aux penseurs, à Platon, et surtout aux historiens moralistes comme Plutarque, au « quintessenciel » Aristophane et avant tout au maître de l'ironie antique, Lucien, esprit apparenté au sien.

C'est principalement de Lucien et de Plutarque qu'il a tiré nombre d'expressions proverbiales et d'hellénismes, que nous allons passer en revue. Mais il importe d'examiner auparavant quelques questions préliminaires.

## I. — Prononciation.

Les savants grecs de la Renaissance, qui contribuèrent à ressusciter en Occident le grec ancien, adoptèrent dans leur enseignement la prononciation du grec moderne. Et celle-ci fut généralement admise. Erasme même, auquel on attribue à tort les règles de la prononciation classique, paraît n'en avoir pas pratiqué d'autre (1).

C'est la prononciation habituelle de Rabelais et de ses contemporains. Panurge, à sa première rencontre avec Pantagruel, débite un morceau en grec, dont la transcription est significative :

(1) Voy. Emile Egger, *L'Hellénisme en France*, t. I, p. 451 et suiv.

*Artodotis* (ἀρτοδοτεις)... *philologi pandes* (φιλόλογοι πάντες)... *pragma afto* (πράγμα αὐτό)... *logi isin* (λόγοι εἰσίν).

Ailleurs, dans l'épisode de la sibyle de Panzoust, ce fragment de vers homérique (*Odyss.*, XVIII, 27) :

...γρηὶ καμνοῖ ἴσος,

C'est-à dire semblable à une veille accroupie près de l'âtre, est transcrit (l. III, ch. xvii) : *Grii kamini*.

Et la sentence gravée sur les portes du Temple de la dive Bouteille : Ἐν οἴνῳ ἀλήθεια, est écrite (l. V, ch. xxxvii) : « *En imo alithia*, c'est à dire en vin verité ».

Cette prononciation orientale subsista jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle, et Ménage, qui savait du grec « autant qu'homme de France », le prononçait à la moderne, particularité que Molière n'a pas oubliée, lorsqu'il fait dire dans les *Femmes savantes* : « On voit partout chez vous l'*ilhos* (ἦθος) et le pathos ».

Lorsqu'on remit en usage la prononciation classique du grec ancien telle qu'on l'enseigne encore, elle entra en collision avec celle du grec moderne, professée par les premiers maîtres grecs émigrés en Occident. De là nombre de doublets qui remontent tantôt à l'original grec et tantôt à sa transcription latine.

Les quelques citations que nous venons de grouper fournissent l'essentiel sur les particularités de cette prononciation orientale du grec classique :

VOYELLE. — L'*η*, prononcé *ê* par les Romains et *i* au xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècle. De là :

*Amnestie*, mot attesté sous cette forme chez Rabelais (l. III, ch. 1 : « la *amnestie* des Atheniens »), à côté d'*amnistie* qu'on lit chez d'Aubigné et qui prévaut au xvii<sup>e</sup> siècle : « Il faut dire *amnistie*, nonobstant l'étymologie ἀμνηστία, et cette prononciation nous est venue de celle de l'*eta* en *iota* qui est ancienne parmy nous » (1), et Richelet d'ajouter (1680) : « La raison voudroit qu'on dit *amnestie*, mais l'usage est le plus fort : il veut qu'on dise *amnistie* » (2).

*Apothecaire*, forme fréquente dans les quatre livres du roman,

(1) Ménage, *Observations sur la langue françoise*, Paris, 1672, p. 109.

(2) Le grammairien De la Touche remarque à ce sujet en 1710 (voy. Thurot, t. I, p. 227) : « L'étymologie n'est pas plus pour *amnestie* que pour *amnistie*, parce que la prononciation de l'*e* long grec est fort disputée : les uns le prononcent comme un *i*, les autres comme un *e* ouvert ».

à côté d'*apothicaire* (l. V, ch. xl), la première bas-latine, la dernière (retenue par la langue moderne) grecque.

DIPHONGUES. — Le groupe *αυ*, *ευ* est rendu *au*, *eu* en latin, et *af*, *ef* au xvi<sup>e</sup> siècle. De là :

*Aftomate* (αὐτόματος) et *automate*, ce dernier, attesté tout d'abord chez Rabelais (1), est seul resté en vigueur. Le premier était usuel au xvii<sup>e</sup> siècle (2). Quant à la forme rabelaisienne, elle accuse un intermédiaire latin (*automatus*, qui agit de soi-même) qu'on lit chez Pétrone et Servius. Ailleurs (l. IV, ch. xl), Rabelais appelle *Aftolardon* un des cuisiniers qui entrent dans la « Truye » de Frère Jean. Cet élément initial figure comme *afto* (αὐτό) dans le morceau grec de la série polyglotte de Panurge.

*Apedefte*, reflet d'ἀπαίδευτος, ignorant (l. V, ch. xvi), à côté d'*apedeute* qu'on lit ultérieurement (voy. le *Complément* de Godefroy). Ménage remarque à ce propos en 1672 (*Observations*, p. 362) : « Il faut dire *Apedefte* (3), ce mot ayant été ainsi formé par Rabelais, du grec ἀπαίδευτος, selon la prononciation nouvelle d'*apedestos* ».

*Philautie*, que Rabelais accompagne de son équivalent « amour de soy » (l. III, ch. xxix), à côté de *philaftie* (φιλαυτία), forme usuelle dès le xvi<sup>e</sup> siècle (Brantôme, t. VIII, p. 210) et prononciation courante au xvii<sup>e</sup>, suivant le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694 : « *Philautie*, terme dogmatique. On prononce *philaftie*, amour de soy mesme, complaisance vicieuse pour soy mesme ».

La forme rabelaisienne est la transcription du latin *philautia*, dont l'auteur s'est servi auparavant dans une lettre de dédicace à Tiraqueau. Erasme en a également usé à plusieurs reprises (4).

(1) Cf. l. I, ch. xxiv : « Gargantua et Ponocrates bastissoient plusieurs petiz engins *automates*, c'est à dire soy mouvans eulx mesmes ».

(2) Ménage remarque : « Il faut aussi dire *aftomate*, ce mot ayant été introduit en nostre langue depuis cette prononciation ». — « Nous prononçons *aftomate* », déclarent les grammairiens des xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles (Thurot, t. I, p. 608).

(3) On lit deux fois ce mot rabelaisien dans les *Historiettes* de Tallement des Réaux (éd. Mommerqué et Paulin Paris, t. II, p. 4, et t. III, p. 234). Voici le dernier passage : « Cela ne sonne pas bien, disoit cet *apedefte*, magni magnos, gros bonnets ».

(4) Voy. ci-dessus, t. I, p. 8. Le même terme revient deux fois sous la plume de Chapelain. Voy. son opuscule *De la lecture des vieux romans* (éd. 1870, p. 17), et *Lettres*, éd. Tamizey de Larroque, Paris, 1880, t. II, p. 212.